

# **INFO PARENTS**

*Décembre 2025*



## **Mot de la direction**

Chers parents,

Les vacances de Noël approchent déjà à grands pas!

Au cours des prochaines semaines, plusieurs projets et activités rassembleuses animeront la vie de l'école Jacques-De Chambly. Vos enfants auront l'occasion de vivre de beaux moments qui marqueront cette période festive.

Les classes prendront fin le 19 décembre afin de laisser place au congé des Fêtes.

Ce sera pour chacun de nous une occasion idéale de se reposer et de profiter pleinement de notre famille et de nos amis.

Nous vous souhaitons un merveilleux Temps des Fêtes rempli de moments précieux, de nouveaux souvenirs et de rires partagés.

Au nom de tout le personnel de l'école Jacques-De Chambly, recevez nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous et vos proches!

Catherine Doyon

Directrice

## *À venir...*

### **Congé des fêtes**

L'école et le service de garde seront fermés du 22 décembre 2025 au 2 janvier 2026 inclusivement.

### **Journée pédagogique**

L'inscription pour les journées pédagogiques du 5 et du 26 janvier a été envoyée aux familles dont les enfants utilisent le service de garde trois périodes par jour, donc considérés comme usagers réguliers.

Les places seront d'abord offertes aux élèves qui utilisent le service de garde de façon régulière.

Si des places demeurent disponibles, une inscription sera ensuite envoyée aux familles utilisateurs payeurs d'une période.

Merci beaucoup de votre compréhension et de votre collaboration.

### **Service de garde**

Petit rappel que l'état de compte du mois de novembre sera déposé cette semaine sur [Mozaïk](#), vous pouvez acquitter les frais de garde en argent comptant, par chèque ou par paiement internet.

Merci de votre habituelle collaboration.

### **Conseil d'établissement**

La séance du conseil d'établissement aura lieu le 3 décembre 2025.

Joyeuses fêtes à tous!

## Guignolée



La collecte pour la guignolée se terminera le 2 décembre prochain en matinée. Nous ramassons donc toujours les dons de nourriture non périssables et de produits d'hygiène.

MERCI à tous pour vos dons!

## Marché de Noël

Nous sommes à quelques jours de notre cinquième édition du marché de Noël. L'évènement aura lieu le 10 et 11 décembre de 15h45 à 18h00, au service de garde (porte 6).

Les élèves, vos enfants, et les éducatrices ont travaillé très fort à confectionner de beaux produits.

Plusieurs commerçants nous offrent avec générosité des chèques cadeaux ou de magnifiques objets à vendre. Voici quelques marchands qui ont accepté de collaborer avec nous pour une troisième année :



Boutique mi-ville, mi-campagne <https://www.mivillemicampagne.com/>

FG Chocolatiers <https://fgchocolatiers.com/>

École EMF <https://centremusicalemf.com/>

Les trésors de Kilini <https://www.boutiquekilini.ca/>

Boutique V Vog <https://vvog.ca/>

Décor Lacelle <https://decorlacelle.com/>

Chaussures Pop <https://www.chaussurespop.com/>

Librairie Larico <https://larico.leslibraires.ca/>

Et plusieurs autres à venir !!

Les achats doivent être payés en argent comptant seulement. Vous êtes invités à venir faire vos achats des Fêtes. Parlez-en à votre entourage, c'est ouvert à tous! Les sommes amassées serviront aux activités, matériel du service de garde.

## Rappel amical – Fermeture du service de garde

Petit rappel amical : le service de garde ferme à 18 h.



Avec la période hivernale qui commence, nous vous remercions de bien vouloir prévoir votre arrivée **avant cette heure**, afin que la fermeture puisse se faire dans le calme et le respect de l'horaire du personnel, qui doit également rejoindre sa vie familiale.

Votre ponctualité contribue à un climat serein pour les enfants en fin de journée et permet à l'équipe de terminer sa journée à l'heure prévue.

Merci sincèrement de votre précieuse collaboration et de votre compréhension!

## Application Clic école dès le 5 décembre



Nous souhaitons vous informer que **dès le 5 décembre prochain**, l'application mobile *Clic école* sera disponible pour le Centre de services scolaire des Patriotes. Cette application permettra de faire le suivi scolaire de votre enfant directement sur votre téléphone; **elle remplacera ainsi l'application *mParent*.**

Grâce à l'application *Clic école*, vous pourrez :

- Consulter facilement le calendrier scolaire de votre enfant, les devoirs et leçons à réaliser pour chaque matière, ainsi que les résultats d'évaluations ;
- Informer l'école d'une absence à venir ou consulter l'historique des absences et des retards de votre enfant ;
- Consulter les documents officiels qui vous sont destinés, tels que les bulletins, les feuillets fiscaux et les états de compte.

Les parents qui n'ont pas accès à un appareil mobile pourront continuer à consulter le dossier scolaire de leur enfant sur le Web via le Mozaïk Portail Parents<sup>1</sup>.

Pour un aperçu de ce que peut vous offrir l'application *Clic école*, visionnez cette courte vidéo<sup>2</sup>.

## Plagiat et intelligence artificielle

À l'école, nous apprenons aux élèves à développer leurs propres idées, à s'exprimer avec leurs mots et à faire preuve d'efforts personnels dans leurs travaux.

Pour cette raison, certaines pratiques ne sont pas permises, car elles nuisent à l'apprentissage.

Qu'est-ce que le plagiat ?

Le plagiat, c'est copier du texte ou des idées provenant d'une autre source et les présenter comme si elles venaient de l'enfant.

---

<sup>1</sup><https://can01.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Flink.cssp.gouv.qc.ca%2Fc%2F443%2F640eda54dccf288b6078880f43e0e734450841824105cb6221d0a4c5c8eed30b3d36765b5b371167&data=05|02|caroline.poitevin%40cssp.gouv.qc.ca|a42a0d6d8d2246a3455708de2e859101|e591b77473fc4f65b31584c5a74b7594|0|0|638999348387123188|Unknown|TWFpbGZsb3d8eyJFbXB0eU1hcGkiOnRydWUsIYiOiwLjAuMDAwMCIsIAiOijXaW4zMilsIkFOljoiTWFpbCIsIlldUIjoyfQ%3D%3D|0|||&sdata=8fke4QS8kk1hwjHW1cEufa4frAoBcD%2FR6tyz85B1Yno%3D&reserved=0>

<sup>2</sup><https://can01.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Flink.cssp.gouv.qc.ca%2Fc%2F443%2F640eda54dccf288b6078880f43e0e734450841824105cb622a91926efdd5bf209b933f9d92732728&data=05|02|caroline.poitevin%40cssp.gouv.qc.ca|a42a0d6d8d2246a3455708de2e859101|e591b77473fc4f65b31584c5a74b7594|0|0|638999348387138402|Unknown|TWFpbGZsb3d8eyJFbXB0eU1hcGkiOnRydWUsIYiOiwLjAuMDAwMCIsIAiOijXaW4zMilsIkFOljoiTWFpbCIsIlldUIjoyfQ%3D%3D|0|||&sdata=YF8PTbCRm9aye9HbDxn25lqKd31jVs8yV4estA962mM%3D&reserved=0>

Par exemple :

- copier un texte trouvé sur Internet ;
- recopier un passage d'un livre ;
- reprendre le travail d'un camarade ;
- demander à une autre personne de faire le travail à sa place.

Ces actions empêchent l'élève de pratiquer ses compétences en lecture, en écriture et en réflexion.

Pourquoi l'utilisation de l'intelligence artificielle n'est-elle pas permise ?

Des outils d'intelligence artificielle, comme ChatGPT,Copilot ou autres, peuvent générer des réponses complètes.

Même si ces outils peuvent être utiles à d'autres moments, ils ne sont pas autorisés pour les travaux scolaires au primaire, car ils :

- donnent des réponses que l'enfant n'a pas rédigées lui-même ;
- empêchent l'élève d'apprendre à écrire, réfléchir et chercher l'information ;
- ne permettent pas d'évaluer correctement les compétences réelles de l'enfant.

L'objectif de ces règles

Ces consignes ne visent pas à punir, mais à encourager l'autonomie, l'effort et la créativité.

Nous voulons que chaque élève développe la confiance en sa capacité à penser et à écrire par lui-même.

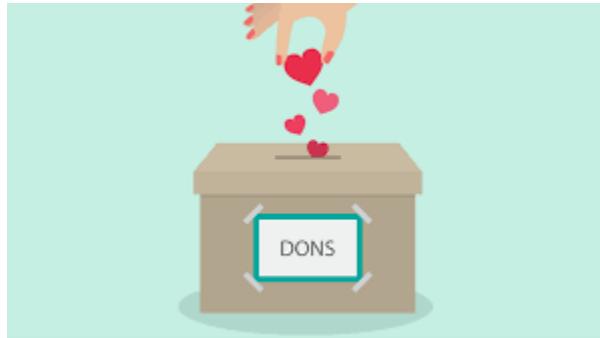
Comment aider votre enfant à la maison ?

- Encouragez-le à expliquer ce qu'il a compris avec ses mots.
- Posez des questions pour l'aider à réfléchir plutôt que donner les réponses.
- Soutenez-le dans ses efforts et valorisez le travail personnel.

## Appel à vous pour le marché de Noël

Notre marché de Noël approche à grands pas et nous faisons appel à votre précieuse collaboration pour en faire un succès!

Si vous souhaitez vous impliquer, ou si vous connaissez un commerçant qui pourrait nous offrir une commandite (par exemple un panier de Noël ou un produit que nous pourrions vendre), n'hésitez surtout pas à nous en faire part.



De plus, si vous avez récemment fait le ménage à la maison et que vous avez des jouets en bon état que vous ne souhaitez plus garder, nous serions ravis de leur donner une seconde vie en les ajoutant à notre marché de Noël.

Toutes les contributions, petites ou grandes, sont les bienvenues et feront une réelle différence. Merci d'avance pour votre générosité et votre soutien continu.

Au plaisir de créer une belle magie des Fêtes ensemble!

## États de compte : Effets scolaires et activités

Le 7 novembre dernier, l'état de compte pour les effets scolaires et les activités a été mis en ligne sur le portail de votre enfant. Le paiement doit se faire **par enfant** et non, un paiement pour la famille. **ATTENTION : Le numéro de référence n'est pas le même pour les effets scolaires et le service de garde. La méthode de paiement est expliquée sur l'état de compte.**



Nous donnons la réponse à plusieurs questions que vous pourriez vous poser :

1. Sur le portail, il s'agit d'une facture / état de compte. Elle n'est pas mise à jour directement à la suite de votre paiement. C'est lors de l'émission des nouveaux états de compte que vous verrez votre paiement inscrit sur l'état de compte. **Attention d'avoir la dernière version pour ne pas faire un paiement en double.**
2. Le montant à payer est inscrit (en bleu) dans le centre de l'état de compte : **Montant dû sans contributions volontaires** et non au bas de l'état de compte.
3. Le montant global est inscrit sur l'état de compte de chacun des parents. Il n'est pas divisé (garde partagée) comme au Service de garde. Malheureusement, notre logiciel ne permet pas de faire ce partage et nous ne connaissons pas les ententes de chaque famille. Il est de votre responsabilité de vous assurer que celui soit réglé en totalité mais pas en double.  
\*\*\* Note : il s'agit **d'un état de compte annuel** et non mensuel.
4. À la suite de votre paiement, vous recevrez au cours du mois suivant, un nouvel (et dernier) état de compte **même si celui-ci est à zéro** pour vous indiquer le paiement de votre compte.
5. Vous avez jusqu'au 16 janvier pour payer l'état de compte de vos enfants. Si cela n'était pas possible pour vous, veuillez communiquer avec nous pour prendre une entente de paiement.

## Bonbonnières



Grâce à votre généreuse contribution de bonbons d'Halloween, nous pourrons remettre **264 bonbonnières** à la guignolée cette année.

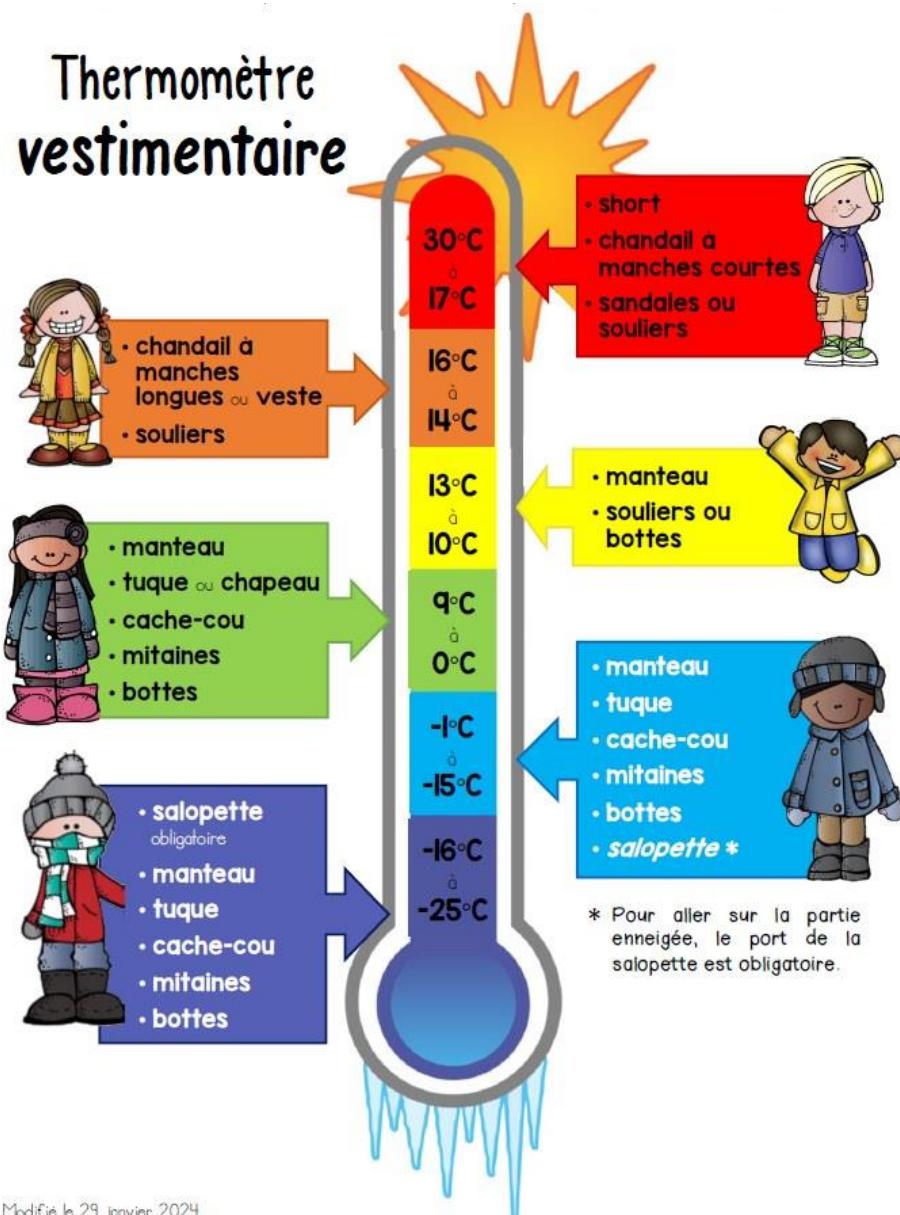
Merci beaucoup pour votre générosité

## Habillement pour l'extérieur

Nous demandons aux élèves d'être habillés selon la température (qui est plutôt changeante). Il est important qu'ils aient leurs tuques, mitaines et bottes même s'il n'y a pas de neige au sol quand la température l'exige.

Veuillez noter que nous n'avons pas d'inventaire de vêtements à prêter. Nous vous demandons donc de vous assurer que les enfants ont les vêtements appropriés pour jouer à l'extérieur.

\* Il faut prendre en considération la température ressentie.\*



## Votre enfant est malade ?

Nous vous rappelons que nous vous invitons à garder votre enfant à la maison en cas de fièvre et/ou lorsque votre enfant n'est pas en mesure de suivre les activités régulières de l'école. Il pourra ainsi se reposer et revenir en forme plus rapidement.



**Il est important de nous aviser si vous gardez vos enfants à la maison.**

Vous pouvez consulter l'information en lien avec les consignes de la santé publique sur le lien suivant :

<https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/prevention-des-accidents-des-lesions-et-des-maladies/gestes-limiter-transmission-maladies-respiratoires-infectieuses>

## Outil pour tous

**Règle des 4 PAS d'écran**

**PAS d'écran le matin**  
Pour bien commencer la journée, il vaut mieux éviter les écrans. Cela aide à se concentrer à l'école et à être plus attentif.

**PAS d'écran dans la chambre**  
Sans écran dans la chambre, l'enfant dort mieux et peut jouer, créer, inventer. Les parents gardent un œil sur ce qu'il regarde.

**PAS d'écran pendant les repas**  
Les repas sont un moment important pour discuter en famille. Sans écran, on profite du moment ensemble.

**PAS d'écran avant le coucher**  
La lumière bleue des écrans bloque la production de mélatonine et retarde l'endormissement naturel. Les éteindre à l'avance aide le corps à se détendre et à s'endormir plus facilement.

A cartoon illustration featuring two anthropomorphic smartphones. One is blue and the other is yellow, both wearing red knit hats and mittens. They have faces with cheeks and are smiling while dancing joyfully in a snowy forest setting with evergreen trees.

## Objets perdus



## Calendrier du mois

DÉCEMBRE 2025				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1 <sup>er</sup>	2 <b>Fin de la guignolée</b>	3 10h30 : Activité avec les grands-parents Préscolaire 5 ans  18h30 : Conseil d'établissement	4 <b>Activité Reptiles et amphibiens (CIME)</b> (3 <sup>e</sup> année)	5
8	9	10 <b>MARCHÉ DE NOËL</b> 15H45 A 18H 	11 <b>MARCHÉ DE NOËL</b> 15H45 A 18H 	12
15 <b>Journée rouge et vert</b> 	16 <b>Journée accessoire de Noël</b> 	17 <b>Journée « chandail de Noël »</b>  Chocolats chauds : Apporter une tasse de la maison	18 <b>Journée chic PM : Spectacle de Noël</b> 	19 <b>Journée pyjama</b> 
22 <b>Congé</b>	23 <b>Congé</b>	24 <b>Congé</b>	25 <b>Congé</b>	26 <b>Congé</b>

